

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- <u>Accueil Actualités</u>
 - Actualités
 - ∘ <u>Vie du groupe</u>
 - <u>Calendrier</u>
- Vie des Conseils
 - Comptes-rendus
 - Commissions municipales
 - Commissions POL
- Départementales 2021
- Municipales 2020
 - Nos candidats
 - Vidéos de campagne
- Proiets et Références
- Réflexions
- Le Jugement Majoritaire
- Contactez-nous !
- Recherche
- Connexion

<u>Vente de la Giboire : les dernières</u> <u>actualités</u>

écrit par Yoann Balestrat | 16 octobre 2025

La Giboire : ce que vous devez savoir

La décision de vendre le site de la Giboire, ancienne colonie de vacances de 4 hectares sur l'île d'Oléron, en novembre 2022, sans aucune publicité et pour seulement 250 000 euros, reste incompréhensible. Même si le bâtiment est en effet délabré, le prix ne correspond en rien à ce que d'autres collectivités ont pu obtenir en cédant des biens similaires…

La majorité tente de nous expliquer que, si le prix est faible, c'est aussi parce que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre-d'Oléron prévoit que ce site ne peut être qu'un centre de vacances. Mais l'argument ne tient absolument pas.

D'une part, avec son potentiel incroyable, la Giboire pourrait intéresser sans aucun doute un promoteur spécialisé prêt à investir massivement. Il suffit juste de faire connaître la mise en vente, en toute transparence.

D'autre part, nous avons découvert récemment que la commune de Saint-Pierre-d'Oléron était en train de faire une révision partielle du PLU exclusivement pour le site de la Giboire afin qu'il puisse désormais y être créé des logements privés (voir ci-dessous). Voilà qui change complètement la donne ! Une coïncidence qui arrive vraiment au bon moment pour l'acquéreur...

Alors que l'acte de vente n'est pas toujours signé, nous tenions à ce que vous soyez informés de ces nouveaux éléments.

Modification du PLU pour la Giboire : participez à l'enquête publique !

Une enquête publique est en cours concernant le changement du PLU pour la Giboire.

Pour y participer, il suffit de se rendre sur le site internet de la commune de Saint-Pierre d'Oléron (rubrique « urbanisme & travaux ») ou de cliquer sur le lien suivant :

https://www.saintpierreoleron.com/urbanisme-travaux/enquetes-publiques/

Vous trouverez ainsi tous les documents utiles et la marche à suivre pour transmettre vos observations au commissaire enquêteur.

Tout le monde peut donner son avis jusqu'au 23 octobre inclus !

Voici notre contribution (qui se borne à alerter sur le contexte dans lequel se déroule cette procédure de modification du PLU) : <u>Contribution-enquete-publique-PLU-Giboire</u>

Vente de la Giboire : où en est la procédure devant la justice ?

La procédure n'est pas terminée : il revient désormais à la Cour administrative d'appel de Bordeaux, saisie par notre groupe, de se prononcer sur la légalité de la délibération de vente.

Pour diffuser ces actualités autour de vous, téléchargez notre tract : Tract - La Giboire

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre dossier détaillé
: La Giboire, toute une histoire...

Pour nous contacter

• Par courriel : energie-citoyenne@laposte.net

• Par téléphone : 06.82.48.44.71



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- Accueil Actualités
 - ∘ <u>Actualités</u>
 - ∘ <u>Vie du groupe</u>
 - ∘ Calendrier
- Vie des Conseils
 - ∘ <u>Comptes-rendus</u>
 - Commissions municipales
 - Commissions POL
- <u>Départementales 2021</u>
- Municipales 2020
 - Nos candidats
 - Vidéos de campagne
- Projets et Références
- Réflexions
- <u>Le Jugement Majoritaire</u>
- Contactez-nous !
- Recherche

Réunion du Conseil Communautaire POL du 30 septembre 2025

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 16 octobre 2025



Vous trouverez ci-après un compte rendu très succinct de la séance du conseil communautaire qui s'est tenue le 30 septembre 2025.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

Motion

 Motion pour le maintien des guichets de gare, pour un service public ferroviaire qui réponde aux enjeux humains, sociétaux et environnementaux actuels

Représentation

• Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vayres et Tardoire et

du val de Tardoire (SIAEP Vayres Tardoire) — Désignation d'un délégué titulaire

Personnel

• Tableau des emplois permanents et occasionnels au 1er octobre 2025

Finances et prospectives, administration générale

- Budget général Décision modificative n°1
- Budget assainissement Décision modificative n°1
- Budget ateliers relais Décision modificative n°1
- Budget ordures ménagères Décision modificative n°1
- Budget SPANC Décision modificative n°1
- Budget ZIAC la Vergne Décision modificative n°1 pour régularisations comptables préalables à la clôture du budget annexe
- Attributions de compensation 2025 Révision
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) Répartition
- Subventions au titre du programme départemental de l'habitat privé
- Contribution Territoriale Globale intercommunale Contribution au SIPES

Économie

- Arrêt de l'inventaire des zones d'activités économiques de la communauté de communes Porte Océane du Limousin
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises — Convention avec le conseil régional Nouvelle Aquitaine

Aménagement de l'espace et urbanisme

• Dispense d'évaluation environnementale dans le cadre de la procédure de révision allégée n°7 du plan local d'urbanisme de Rochechouart conformément à l'avis conforme de la mission régionale de l'autorité environnementale

Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire

- Eau et assainissement Rapport d'activité 2024
- SPANC Rapport d'activité 2024

Travaux, gestion des déchets et assimilés

- Ordures ménagères Rapport d'activité 2024
- Etude énergétique de l'ancienne ganterie située 8 rue Louis Codet à Saint-Junien – Convention d'action spécifique avec le service ESP87 du SEHV
- Servitude de passage d'une canalisation avec la société GRDF au lieudit « les Loges » à Saint-Junien
- Occupation d'un immeuble bâti ou non bâti dépendant du domaine public sans exploitation économique non constitutive de droits réels situé chemin Notre Dame au Goth à Saint-Junien — Convention avec ESSET/SNCF Réseau

Développement touristique

- Centre International de Recherche sur les Impacts et sur Rochechouart (CIRIR) Convention annuelle d'objectifs 2025
- SPL Terres de Limousin Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : 00 CC 30.09.2025 — Délibérations

Nous vous joignons également les trois rapports d'activité 2024 concernant la gestion :

- De l'eau potable et de l'assainissement collectif : <u>Rapport-2024-eau-et-assainissement-collectif</u>
- Du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) : Rapport-2024-SPANC
- Des ordures ménagères : <u>Rapport-2024-ordures-menageres</u>

Nous avons voté l'ensemble des délibérations. Nous sommes intervenus sur deux sujets.

Sur la motion concernant le maintien des guichets de gare : Yoann est intervenu pour saluer la mobilisation de l'association d'usagers ANGOULIM sur la réouverture de la ligne ferroviaire entre Saillat et Angoulême mais aussi sur le maintien des guichets des gares de cette ligne. Yoann a rappelé qu'Énergie citoyenne avait sollicité le Président de la République en mars dernier, à travers une lettre ouverte, à propos, d'une part, de la nécessaire régénération de cette ligne et, d'autre part, de la fermeture partielle du guichet de la gare de Saint-Junien les week-ends et jours fériés. Il a fait part de la réponse du Ministre des Transports reçue récemment, dans laquelle, sur la question du guichet, l'État renvoie vers la Région, dans une forme de ping-pong

incessant... Yoann a également dénoncé la politique de régression progressive enclenchée, la fermeture partielle du guichet n'étant qu'une mesure transitoire dans une optique de fermeture totale. L'absence de guichet en gare de Saint-Junien, deuxième ville du département, est inconcevable et porte préjudice à l'accès de tous au service public ferroviaire.

Sur le rapport d'activité du service public de l'eau et de l'assainissement 2024 : Yoann a remercié les services pour la réalisation de ce <u>rapport d'activité</u> qui constitue une véritable mine d'informations permettant de disposer d'une vision globale et précise de la situation afin de prendre des décisions politiques. Yoann a mis en avant différents chiffres qui ne peuvent qu'interpeller et inviter à l'action.

- 130 000 m3 d'eau potable gaspillés (fuites sur le réseau) au cours de l'année 2024 pour les quatre communes gérées en régie (Saint-Junien, Rochechouart, Saillat, Javerdat).
- Les bons résultats du réseau de Saint-Junien masquent, au niveau global, des **situations disparates**: trois communes ont un taux de rendement nettement inférieur à la **moyenne nationale de 81**% (chiffre de référence issu du 15° rapport national de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, édition 2025). Saillat est à 62%, Javerdat à 71% et Rochechouart à 76%.
- Autrement dit, plus d'un tiers de l'eau potable est perdue (fuites sur le réseau) à Saillat et environ un quart à Rochechouart et Javerdat.
- Si ces trois communes (Rochechouart, Saillat et Javerdat) atteignaient la moyenne nationale de rendement (soit 81%), cela signifierait déjà une **préservation de 27 500 m3 d'eau potable** sur une année.
- L'eau est un **bien public** qu'il nous revient de préserver. Il revêt également un **caractère stratégique** à l'heure de sa raréfaction.
- Les pertes représentent aussi un **coût**. D'où la nécessité d'investir massivement sur la qualité du réseau afin de réaliser des économies sur le budget d'exploitation.
- En somme, écologie et économies se rejoignent.

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : <u>00 CC 30.09.2025 — Décisions</u>

Si vous souhaitez plus de précisions sur nos positions et plus de détails sur nos interventions, n'hésitez pas à nous contacter par le formulaire de contact du site.

Articles récents

• Faire du vélo à Saint-Junien… Une vraie gageure, un grand danger !

- Réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2025
- Vente de la Giboire : les dernières actualités
- Réunion du Conseil Communautaire POL du 30 septembre 2025
- Réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2025

Archives

- <u>novembre 2025</u> (2)
- octobre 2025 (2)
- <u>septembre 2025</u> (1)
- juin 2025 (6)
- mai 2025 (1)
- avril 2025 (2)
- <u>mars 2025</u> (3)
- <u>février 2025</u> (2)
- janvier 2025 (1)
- <u>décembre 2024</u> (2)
- novembre 2024 (4)
- <u>juin 2024</u> (3)
- <u>mai 2024</u> (1)
- avril 2024 (2)
- mars 2024 (3)
- <u>février 2024</u> (5)
- <u>décembre 2023</u> (1)
- <u>novembre 2023</u> (2)
- <u>septembre 2023</u> (1)
- <u>juin 2023</u> (1)
- <u>mai 2023</u> (2)
- avril 2023 (3)
- mars 2023 (1)
- <u>février 2023</u> (2)
- <u>janvier 2023</u> (1)
- <u>décembre 2022</u> (5)
- <u>novembre 2022</u> (2)
- <u>septembre 2022</u> (1)
- <u>juillet 2022</u> (3)
- <u>juin 2022</u> (3)
- avril 2022 (2)
- mars 2022 (2)
- <u>février 2022</u> (2)
- <u>janvier 2022</u> (2)
- <u>décembre 2021</u> (1)
- <u>novembre 2021</u> (2)
- octobre 2021 (1)
- <u>septembre 2021</u> (1)
- <u>juin 2021</u> (1)
- mai 2021 (2)
- avril 2021 (3)
- mars 2021 (5)

- <u>février 2021</u> (3)
- <u>décembre 2020</u> (2)
- <u>novembre 2020</u> (2)
- <u>octobre 2020</u> (3)
- <u>septembre 2020</u> (1)
- <u>juillet 2020</u> (1)
- <u>juin 2020</u> (6)
- <u>mai 2020</u> (1)
- <u>avril 2020</u> (1)

Méta

- <u>Connexion</u>
- Flux des publications
- Flux des commentaires
- <u>Site de WordPress-FR</u>

Rechercher



- Politique de confidentialité
- <u>Sitemap</u>
- Facebook
- <u>X</u>
- <u>RSS</u>